

Procès Verbal du Conseil des Collèges du 3 Novembre 2014

Le Conseil des Collèges de l'association Galléco s'est réuni au 15 rue Martenot à Rennes sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du Bilan Galléco
- Collège partenaire Culture Bio
- Présentation du diagnostic partagé

Présents : Cyrille Tatard, Patricia Gressent, Marie Renée Briand, Natacha Tallemet, Emmanuel Norvez, Anne Bruzac, Guillaume Gautier, Jérôme Biver

Excusés : Jean-Yves Praud

1. Présentation du bilan Galléco

Présentation du Power Point allégé présenté au Conseil Général en Octobre (en pj) . Rencontre intéressante, un temps d'échange et de proposition. Le bilan sera présenté en décembre pour la cession de vote du budget.

Retour sur le Bilan :

Beaucoup de dépôt des Biocoop de Rennes. Ils attendent la dématérialisation pour pouvoir payer leurs fournisseurs. Il faut les accompagner pour qu'ils mettent en place la circulation.

Budget 2013 : Préciser que le bilan 2013 est sur 9 mois d'exercice d'où l'excédent budgétaire.

Eclater la ligne salaire brut, cotisations sociales, charges

Prévisionnel 2015 : Mettre moins sur la dématérialisation 15000 , et le reste en évènementiel

Evènementiel : Préciser les types d'évènements « développer pédagogie, éducation populaire »

Déplacement : décrire

Santé travail : mettre AIMT

Communication : préciser marketing

Préciser qu'une partie des dépenses est effectué en Galléco, salaires, paiements expert comptable....

Mettre la valorisation du bénévolat

Proposition du Conseil Général pour une rencontre tous les 3 mois pour faire le point, avoir des retours de leur part en terme de conseil, contacts... .

Le Conseil des Collèges trouve cette proposition très intéressante.

2. Collège Partenaire

Eric Lemeux, représentant de l'association Culture Bio du Collège partenaire ne fait plus partie de celle-ci. Etant dans le bureau, nous devons trouver quelqu'un d'autre pour soit : représenté Culture Bio soit représenté le collège des partenaires. Aujourd'hui, seule la Mutuelle des pays de vilaine est également présente dans le collège des partenaires. Elle est représentée par Marie-Renée Briand. Marie-Renée n'a pas les disponibilités nécessaires pour faire partie du Bureau. Le Conseil d'administration de Culture Bio propose que ce soit Manon Lemeux qui représente l'association.

C'est Culture bio qui décide de nommer Manon, ils nous envoient un courrier précisant que c'est Manon qui est déléguée pour représenter l'association.

A la prochaine rencontre bureau, on définira les nouvelles répartitions des fonctions.

3. Diagnostic partagé

Retour du diagnostic partagé de Gwenaël suite à entretien avec Jean-Yves, Patricia et Anne et aux informations du bilan

Proposition d'un diagnostic partagé

	Forces	Faiblesses
I N T E R N E	<ul style="list-style-type: none">• Jeunesse.• Fraicheur, innovation.• Dynamisme, engagement.• Présence sur le terrain.• Démarche participative et positive.• Dynamisme de certains territoires (Redon).	<ul style="list-style-type: none">• Vision stratégique.• Projet associatif.• Processus d'adhésion un peu lourd et manquant d'efficacité• Dynamisme de certains territoires (Fougères).• Appropriation collective des enjeux.• Identification des attentes et des besoins & positionnement de l'offre (« approche marketing »).• Gestion du temps. Efficacité de l'action.• Gouvernance.
	Opportunités	Menaces
E X T E R N E	<ul style="list-style-type: none">• Soutien et engagement fort du CG35 (politique ESS).• Relations et soutiens externes connues et légitimes (Patrick Viveret).• Regards bienveillants et soutenant du monde citoyen.• En avance avec quelques expériences (Sol-Violette de Toulouse).• Volonté du CG35 d'être un catalyseur.• Potentiel de développement / des besoins au service de projets de territoire.	<ul style="list-style-type: none">• Peu de recul sur d'autres expériences de monnaie locale.• Galléco vu comme la monnaie du CG.• Dépendance financière (mono financeur) et financements actuels non pérennes.
Auto-contraintes¹		

¹ Les autocontraintes sont des positions que l'association prend par choix (système de valeur) et qui peuvent limiter son action (ex niveau de rémunération identique pour tous les salariés de l'association, choix de ne pas développer telle ou telle activité...)

- Néant

Remarques des membres du Conseil des Collèges : Pas assez de forces, opportunités trop départementales et pas assez larges. Pas assez positif.

✘ Synthèse de la problématique:

L'association Galléco a soufflé sa première bougie le 21 septembre 2014. Cela a été l'occasion de poser un premier bilan sur l'expérimentation menée sur les territoires de Rennes, Redon et Fougères.

Soutenu par le Conseil général et ses élus les plus engagés et convaincus, le projet Galléco a été impulsé par une équipe de salariés dynamique, motivée et engagée.

La première année de lancement et de mise en place a été intense en activités axées principalement sur un travail de mobilisation des citoyens et des entreprises.

La démarche se vit de façon participative dans un état d'esprit positif. Les équipes autour des CLA (comités locaux d'animation) sont actives avec des disparités suivant les territoires. Elles ont appris en avançant et dans l'action.

Il s'avère que le bilan après un an reste mitigé en terme de résultats. Il s'inscrit dans un feu d'artifice planétaire de monnaies complémentaires mais combien de monnaies survivront ? Le modèle actuel du Galléco n'est pas pérenne.

L'association ressent le besoin de poser une stratégie à plus long terme, de clarifier son ambition et de se donner des objectifs et des échéances. Elle a besoin de développer une vision qui dépasse les échéances électorales (le temps de la collectivité publique n'étant pas celui du projet associatif). Elle a besoin de trouver son modèle.

L'élan et la source d'énergie donnée par le Conseil général ont toutes les chances de se tarir avec le temps et de ne pas être renouvelables. Le noyau dur de personnes impliquées reste assez nucléaire et s'enrichit peu avec le temps. Le projet a besoin de trouver d'autres sources d'énergie et des effets leviers démultiplicateurs. Cela passera par une meilleure mise en lumière de son utilité permettant de séduire et répondre concrètement aux besoins et attentes des bénéficiaires et des territoires.

L'expérimentation a permis de « brasser » et faire émerger différentes tendances. L'enjeu est désormais de converger et faire des choix (qui pourraient ne pas plaire à tous), d'être concret, efficace et efficient, d'avancer rapidement et de façon unie vers un nouveau cap à définir collectivement.

Ce travail à mener doit aussi permettre à l'association de se renforcer, gagner en affirmation de soi, d'être solide et uni face aux vents contraires de l'environnement.

✘ **Les besoins identifiés par le DLA :**

Le plan d'accompagnement intègre les points suivants :

- Définir **la stratégie**² à plusieurs années - Questionner la valeur ajoutée du galléco pour le quotidien de ses bénéficiaires (à quels besoins répond t-on ?). Clarifier le projet associatif. Formuler un plan stratégique et opérationnel.

² Une définition de la stratégie : « C'est la façon de se diriger et de se positionner en cohérence avec l'identité de l'organisation et en connaissance de cause de son environnement. Elle est le maillon de réflexion permettant l'incarnation de l'intention des acteurs (passage des enjeux à l'action) » Béatrice Poncin - 2014

- Définir le modèle économique³.
- Décliner une organisation, les besoins en compétences (gestion prévisionnelle en corrélation avec la stratégie) et une **gouvernance**⁴.
- Mettre en place des outils de suivi, un processus d'évaluation sur la base d'indicateurs en lien avec les attentes et les besoins.

✓ Résultats attendus :

- Une vision partagée se dégage.
- Les choix sont validés collectivement.
- Le plan d'actions se décline de façon concrète avec les rôles et places de chacun bien définis.
- Le message vers les entreprises, les citoyens, les associations est clair et suscite de l'intérêt.
- Le nombre d'adhérents augmente.
- Le modèle économique est pérenne.
- L'accompagnement DLA fait gagner du temps.
- L'animation de l'accompagnement illustre et expérimente le mode de gouvernance désiré dans la continuité de la vie de l'association.

- ✓ Accompagnement individuel de 5 jours environ.

Remarque du Conseil des Collèges :

- ⇒ Clarifier l'utilité sociale en tant qu'objet social de l'association, l'ambition politique de l'association, c'est le **projet associatif**. On ne voit pas apparaître la notion d'innovation sociale. Un temps important pour identifier la « saveur » dans le projet associatif. Répondre à « c'est quoi le Galléco ? »
- ⇒ Pour le cahier des charges, on aimerait le lire et si pas d'objection pas besoin de se rencontrer.
- ⇒ Pour le choix du consultant, choisir une personne d'une structure ESS si c'est possible pour mieux se comprendre.

Prochain Conseil des Collèges : [Framadate](#) pour Février, merci de renseigner vos disponibilités.

Points de discussions divers :

- Note de frais déplacement Conseil des collègues => Le Bureau prendra la décision d'accepter ou pas que les membres du Conseil des Collèges puissent se défrayer lors de leurs déplacements.

³ Le modèle économique résume la manière dont une structure entend réaliser ses affaires pour vivre et éventuellement se développer. Il est une représentation synthétique décrivant les principaux aspects de l'activité d'une organisation, tant au niveau de ses finalités (but, offres, stratégies) que des ressources et moyens déployés (infrastructure, organisations, pratiques de diffusion ou distribution, processus et règles de fonctionnement).

Le modèle économique énonce comment une entreprise produit de la valeur ajoutée, équilibre ses charges en précisant où (et comment) elle finance son ou ses activités.

⁴ « *Le premier objectif de la gouvernance est d'apprendre à vivre ensemble et à gérer pacifiquement la maison commune ; d'y assurer les conditions de survie, de la paix, de l'épanouissement et de l'équilibre entre l'humanité et la biosphère* » Pierre Calame
« *La gouvernance associative est définie comme l'ensemble des mécanismes mis en œuvre permettant un alignement du fonctionnement de l'organisation sur les objectifs et les valeurs du projet associatif.* » Jean-Louis Laville